



COMPTE-RENDU CONSEIL D'ECOLE DU 14.10.2024

Présents

Monsieur Fredou, Maire

Madame Marquer, adjointe aux écoles,

Madame Maloisel, DGS

Messieurs Le Page, Le Verger, Castellano, Fournel, Rignault représentants des parents d'élèves

Mesdames Petitjean, Sibiril, Leyes, Cléquin, Duwez, Leyes, David et Monsieur Mahé, enseignants

Absents excusés : Monsieur Jéhannin, Délégué Départemental de l'Education Nationale

Mme Guéné, représentante des parents d'élèves.

Rappel de l'ordre du jour :

- Projets pédagogiques
- Services périscolaires : PAI, inscriptions étude garderie
- Travaux

▪ **PROJETS :**

- Intervention de la « Maison de prévention et de protection des familles d'Ille et Vilaine » sur les violences : jeudi 6 mars auprès des élèves de GS et de CM
- Visite du château d'eau de St Méloir par les CM le lundi 24 mars après-midi avec le service éducation du syndicat des Eaux de Beaufort
- Soirée « Portes ouvertes » le 14 mars à l'école à partir de 16h30 (Communication faite aux familles, affiches distribuées aux services municipaux et commerçants de la commune)
- Organisation de l'après-midi CARNAVAL le vendredi 4 avril : Les élèves prépareront leurs costumes au sein des classes (masques, chapeaux). Plan vigipirate oblige, un défilé dans l'école (cour et classe) sera proposé. Les familles pourront être présentes et nous solliciterons leur aide pour la confection de crêpes, comme cela avait été le cas l'an dernier.
- Dans le cadre du projet Label de territoire

Projet déposé l'an dernier par l'ensemble des écoles du bassin de Cancale et le collège dans le cadre du CNR.

Sur le secteur de Cancale, les objectifs sont :

Entretenir et structurer des dynamiques d'apprentissages en lien avec la découverte de l'environnement.

S'appuyer sur un partenariat solide et durable pour construire des parcours progressifs de l'élève de la maternelle au collège via la découverte, connaissance et approche sensible de l'environnement proche des élèves.

- Sortie du 24 mars à la maison de la baie pour les CP/CE1 et CE1/CE2
- CM Voile et sortie en mer avec AL LARK
- Projet CIRQUE : semaine du 28 avril au 2 mai 2025. Installation du cirque Breizh Malo Circus pour la semaine de stage vraisemblablement sur le terrain situé derrière le complexe sportif. La cour de l'école n'est plus compatible avec l'installation du chapiteau. Tout au long de la semaine, les enfants vont s'essayer aux différentes activités des arts du cirque et préparer un spectacle qui aura lieu le vendredi soir afin de clôturer la semaine.

▪ SERVICES PERISCOLAIRES : PAI, INSCRIPTIONS ETUDE GARDERIE

- **Point sur les PAI :**

Textes de loi et références

→ [Code de l'éducation : articles L351-1 à L351-4](#) ↗

Organisation des enseignements scolaires

→ [Circulaire du 10 février 2021 relative aux projets d'accueil individualisé \(PAI\)](#) ↗

Définition

→ **Quels sont les objectifs d'un projet d'accueil individualisé (PAI) ?** ^

Le projet d'accueil individualisé (PAI) est un document écrit qui précise les adaptations à apporter à la vie de votre enfant ou adolescent en collectivité (crèche, école, collège, lycée, centre de loisirs).

Il concerne les **enfants et adolescents atteints de troubles de la santé** comme une pathologie chronique (par exemple, l'asthme), une allergie, une intolérance alimentaire. Les enfants et adolescents atteints d'une **maladie de longue durée** (par exemple, un cancer) sont aussi concernés.

Le PAI peut concerner le temps scolaire, mais aussi le temps périscolaire. Il se nomme ainsi parfois *PAIP* (pour *projet d'accueil individualisé périscolaire*).

→ **Comment est élaboré un projet d'accueil individualisé (PAI) ?** ^

Le PAI est élaboré à la demande de la famille et/ou du chef d'établissement avec l'accord de la famille.

Il est établi en concertation avec le médecin scolaire, le médecin de la protection maternelle et infantile (PMI), ou le médecin et l'infirmier de la collectivité d'accueil.

Le document est d'abord signé par les différents partenaires convoqués au préalable par le chef d'établissement. Il est ensuite communiqué aux personnes de la communauté éducative concernées.



Quel est le contenu d'un projet d'accueil individualisé (PAI) ? ^

Les besoins thérapeutiques de votre enfant adolescent sont précisés dans l'ordonnance signée par le médecin qui le suit pour sa pathologie.

Le PAI doit **notamment** contenir des informations sur les points suivants :

- Régimes alimentaires à appliquer
- Conditions des prises de repas
- Aménagements d'horaires
- Dispenses de certaines activités incompatibles avec la santé de l'enfant ou de l'adolescent
- Activités de substitution proposées

Il semble important que ce document soit également transmis au Maire pour signature, puisqu'il engage les services périscolaires.

Une concertation avec les familles concernées par un PAI alimentaire sera mise en place lors d'une commission qui réunira les parents, le directeur de l'école éventuellement accompagné par l'enseignant en charge de l'élève, Sébastien Laforge, le responsable du restaurant scolaire, un élu et Mme Maloisel.

Le nouveau règlement intérieur du restaurant municipal prendra en compte ces différents éléments.

Les différents allergènes sont mentionnés dans les menus accessibles par le portail et accompagnent également les menus sur les panneaux d'affichage.

○ **Etude et garderie**

Délais d'inscription à l'étude et à la garderie : Ils ne pourront pas être réduits à moins d'une semaine. Toutefois, une confirmation d'inscription même hors délai pourra être envoyée aux familles.

Horaires de fin de garderie : une demande identique a déjà été formulée il y a quelques années, et, après sondage auprès des familles cela ne concernait qu'une seule famille une fois par mois.

▪ **TRAVAUX**

○ **Point sur le projet de rénovation du restaurant municipal**

Le projet est soumis à l'approbation des architectes des Bâtiments de France. Plusieurs éléments jouxtant l'école étant classés (Périmètre de la Ville Bague et Maisons des associations). Le projet est une mise en conformité de la CUISINE qui n'est plus aux normes et doit permettre la poursuite des activités de restauration pendant la durée des travaux. Les espaces dédiés à la cuisine seront donc délocalisés dans un nouveau bâtiment construit derrière la maison des associations et prendre une partie de l'actuel préau. Un réaménagement des salles de restauration sera aussi proposé ainsi que la création d'un espace couvert, coté pelouse, pour remplacer le préau.

○ **Connexions internet de l'école**

De nombreux problèmes de connexion se sont produits au cours de l'hiver d'origine diverse (box, wifi, baie de brassage vieillissante). Un devis a été demandé à la société Abelium afin de résoudre au mieux ces difficultés.

- **Demande de renouvellement de matériel informatique**

Un renouvellement du matériel informatique mis à disposition est demandé : ordinateurs portables et flotte de tablettes arrivent en fin de vie.